

Lougou

Décrivez brièvement les violations flagrantes des droits de l'homme à Lougou lors de la mission Voulet-Chanoine de 1899 et ses conséquences

Description

- le rôle fondateur de Lougou

Le village de Lougou, dans la commune de Dankassari, département de Dogondoutchi, région de Dosso, Niger, est unanimement reconnu comme l'origine du pays Maouri. La communauté animiste de Lougou, installée depuis des centaines d'années depuis l'arrivée de la première Saraouniya était nombreuse avant l'arrivée de la colonne Voulet-Chanoine, et avait essaimé dans toute la région. La reine Saraouniya jouait un rôle important dans la résolution des conflits locaux. Ce rôle joué par Lougou et la Saraouniya avant la colonisation est reconnu dans toute la zone, à Lougou même mais aussi à Bagaji, Matankari et Dogondoutchi.

Il y avait avant l'arrivée de la colonne des conflits internes notamment des affrontements entre Lougou et Matankari.

- la bataille de Lougou et ses conséquences

La bataille de Lougou est documentée dans les archives françaises et a aussi une riche tradition orale à Lougou et dans la région.

Lorsque la mission Voulet-Chanoine est partie de Matankari, il y a eu une grande bataille à Lougou. On peut penser que des informations hostiles à Lougou et à Saraouniya Mangou avaient été données à la colonne lors de son passage à Matankari.

Il est mentionné dans le journal de marche de la colonne que les troupes françaises rencontrèrent en avril 1889 une forte résistance dans le village de Lougou où les guerriers étaient commandés par Saraouniya; les combats coûtèrent aux Français et à leurs troupes africaines quatre morts, six blessés et 7 000 cartouches.

Arcs et flèches contre fusils et canons, le courage des guerriers aznas n'a pas suffi à renverser le rapport et force. Plusieurs dizaines voire centaines de morts sont restés sur le champ de bataille. Le village de Lougou a été brûlé et la population s'est dispersée.

Depuis le passage de la colonne, tout l'équilibre local a été modifié : Lougou est resté appauvri et dépeuplé durablement, le sarkin Matankari a pris de l'importance grâce à sa collaboration avec les structures coloniales, s'est installé à Dogondoutchi, est devenu le chef de canton pendant la colonisation et l'est demeuré dans le Niger indépendant. La tradition des Saraouniya perdure néanmoins à Lougou.

- la médiatisation de Saraouniya Mangou, ses acquis et ses manques

Le livre d'Abdoulaye Mamani « Sarraounia. Le drame de la reine magicienne » datant de 1980, est un récit romancé consacré à la résistance de Saraouniya Mangou à l'arrivée des troupes coloniales. Il a eu un énorme impact médiatique et a rendu Saraouniya Mangou universellement connue au Niger et au-delà.

Etablissements scolaires, radio, télévision portent son nom ; film, ballets, pièces de théâtre, livres pour enfant, films, documentaires, etc ..., ont été consacrés à Saraouniya Mangou.

Mais ce succès médiatique est resté en trompe-l'œil, et n'a pas servi à faire connaître véritablement Lougou et Saraouniya. Le personnage de jeune femme guerrière décrit par Mamani n'est pas en accord avec la tradition de Lougou qui veut que Saraouniya, la vénérable, soit une femme âgée,

disponible entièrement pour sa tâche et n'ayant pas de vie de famille ou de vie personnelle. Ce qui est cohérent avec les mentions de « vieille sorcière » apparaissant dans les documents de la colonne. De plus il a rendu célèbre une seule Saraouniya, sans parler du fait que la tradition s'est perpétuée. Au Niger, très peu de personnes savent qu'il reste une Saraouniya actuellement à Lougou.

Question 1 Processus de responsabilisation

Y a-t-il jamais eu un processus de responsabilisation des personnes accusées de ces violations flagrantes? Sinon, qu'est-ce qui a empêché l'enquête, la poursuite et la répression de tels crimes?

La réaction en France aux massacres de Voulet-Chanoine, le manque de conséquences au Niger

Les conquêtes africaines précédentes avaient été brutales, mais rien en comparaison des massacres perpétrés par Voulet et Chanoine. La rumeur de ces derniers arrive à Paris en avril 1889. Le Ministre des Colonies, Antoine Guillain décida alors d'envoyer le colonel Klobb, chargé de la garnison de Tombouctou et le lieutenant Octave Meynier pour les arrêter. Klobb partit à leur poursuite sur plus de 2 000 km, découvrant au fur et à mesure de sa progression l'ampleur des massacres perpétrés par Voulet et Chanoine (fillettes pendues aux arbres, villages brûlés etc.). Alors qu'ils les rejoignaient à Dankori le 14 juillet 1899, Voulet fit ouvrir le feu et Klobb fut tué. Voulet et Chanoine, qui proclamaient désormais leur volonté de se tailler un empire africain personnel, furent tués à leur tour, le 16 et le 17 juillet, par leurs propres tirailleurs mutinés.

À Paris, la presse s'empara un temps de l'affaire. Le gouvernement fut interpellé à ce propos à plusieurs reprises par des députés à la Chambre dont Paul Vigné d'Octon, député de l'Hérault ; une commission d'enquête fut mise en place dès l'arrivée de la nouvelle de la mort de Klobb. Mais l'annonce de la conquête du Tchad et de la mort des deux officiers fit passer au second plan un scandale qui fut mis sur le compte de la folie (« soudanite aiguë ») des deux capitaines : « la "maladie coloniale" fut à l'époque l'ultime recours de ceux qui cherchèrent à comprendre la dérive meurtrière de la mission sous l'emprise de la chaleur, de la soif et de la faim » L'armée française et le gouvernement Waldeck-Rousseau, qui sortaient de l'affaire Dreyfus (Chanoine était le fils du général Jules Chanoine, ancien ministre de la Guerre anti-dreyfusard) qui avait déchiré le pays, voulaient éviter une nouvelle controverse.

On en reparla en 1923 quand Robert Delavignette, administrateur colonial au Niger, fit ouvrir les tombes des deux officiers qui se révélèrent vides.

Mais le débat en France a porté surtout sur la mort de Klobb. Des réparations pour compenser les destructions de la Colonne n'ont pas été envisagées.

Question 2 Enquêtes gouvernementales et autres recherches

Le gouvernement du Niger ou celui de la France ont-ils tenté d'enquêter et d'établir la véracité de ces violations flagrantes? Sinon, pourquoi pas? Que pensez-vous qu'il faudrait faire maintenant? Qui devrait être consulté et impliqué dans la conception et la mise en œuvre de ce processus? Comment la voix des femmes peut-elle prise en compte de manière égale dans cette mesure?

De la part du gouvernement français ou du gouvernement nigérien, rien n'a été fait à Lougou. Un certain nombre d'études, d'articles ou d'ouvrages ont néanmoins été écrits par des chercheurs ou chercheuses sur Lougou et Saraouniya et notamment sur la bataille de Lougou, il y a eu aussi des émissions à la télévision nationale au Niger. Voir bibliographie en Annexe.

Question 3 Réparations

Des réparations ont-elles été accordées aux victimes de ces violations flagrantes? Sinon, quel type de réparation faut-il faire? (des exemples pourraient être la restitution - retour d'articles volés, par

exemple, nourriture, infrastructure; compensation - argent, par exemple une somme payée par la puissance coloniale sous forme de paiement unique ou de paiements continus; satisfaction - par exemple, des excuses)

La zone de Lougou demeure très pauvre, et le chef de village ne verse pas depuis plusieurs années à la commune de Dankassari les impôts qu'il a collectés auprès des villageois de Lougou. Mais le village a bénéficié depuis une quinzaine d'années d'équipements collectifs et est plutôt mieux traité que les villages environnants, à cause du rôle historique du village et de l'attention que nombre de responsables locaux lui portent, ainsi que l'existence d'actions de solidarité internationale: soutien à l'école, installation d'une case de santé, d'une banque céréalière et surtout d'un point d'eau autonome.

Une demande de la communauté de Lougou concerne l'attribution d'un statut à Saraouniya, pour qu'elle puisse vivre dignement et recevoir les personnes qui la visitent. Début 2021, Saraouniya Aljimma est très âgée et vit dans la misère.

Une autre revendication très importante est la mise en place d'une route ou d'une piste de bonne qualité qui permette d'accéder dans de bonnes conditions au village, actuellement très difficile d'accès.

La communauté de Lougou insiste aussi sur le fait que si Lougou a bien été équipé d'un point d'eau autonome, les autres villages alentour, qui sont tous issus de Lougou, manquent toujours cruellement d'un accès à l'eau.

Proposition :

- 1) Définir un statut adapté pour Saraouniya, ce qui ne peut être fait que par les autorités du Niger.
- 2) Continuer les actions de développement durable à Lougou sans oublier les villages avoisinants.

Question 4 Commémoration

Qu'a-t-on fait pour commémorer ces violations flagrantes? Si rien n'a été fait, que faut-il faire pour les commémorer? Qui devrait être consulté et impliqué dans la conception et la mise en œuvre de ce processus? Comment la voix des femmes peut-elle être prise en compte de manière égale dans cette mesure?

A l'heure actuelle rien n'a été fait pour garder la mémoire sur place de la bataille de Lougou. Par ailleurs le cimetière des Saraouniya successives n'est pas non plus préservé.

Proposition à Lougou:

- 1) Délimitation du champ de bataille, délimitation et clôture du cimetière des Saraouniya, avec une installation de panneaux descriptifs
- 2) Réalisation d'un petit centre de documentation.

Mais le rôle de Saraouniya doit être reconnu bien au-delà de Lougou dans deux composantes essentielles.

- le rôle unique de Saraouniya au Niger et son importance pour les femmes nigériennes

La chefferie de Saraouniya est unique au Niger où les chefs sont traditionnellement toujours des hommes. Dans un contexte d'autonomisation des femmes, Saraouniya peut jouer un rôle symbolique pour les femmes du Niger.

- les valeurs de paix, de tolérance et d'apaisement des conflits

Le rôle de Saraouniya, qui a abandonné toute vie personnelle et ne sort que rarement de sa case la nuit est de veiller à l'unité de la communauté, à son bien-être et à la paix du Niger. Cette vocation est rappelée en permanence par la communauté de Lougou et est d'une brûlante actualité dans un Niger frappé par le terrorisme. Le maintien et le respect des pratiques religieuses différentes (animisme, islam, christianisme) est aussi un enjeu culturel important au Niger.

Proposition : Créer un trophée ou un prix Saraouniya pour des personnalités féminines remarquable et aussi pour des personnes, hommes ou femmes, promouvant la paix et la tolérance.

Texte signé par Ango Kiouya, enseignant à la retraite, représentant le village de Lougou au nom de Saraouniya Aljimma, + 227 96 50 94 70

Le texte a été préparé par Boube Namaiwa, Nicole Moulin, Marie-Francoise Roy et Bori Zamo auteur.es du livre Lougou et Saraouniya avec l'aide de Chantal Blum, Maman Chadaou, Michel Coste et Seiyabatou Elhj Saidou, et l'accord de Thierry Namata, président du RAEDD et de Pierre Tarrago président de l'AECIN raedd@tarbiyya-tatali.org et aecin@tarbiyya-tatali.org et

Annexes

Références

1) Documents et études sur la colonne

Journal de marche de la mission Voulet-Chanoine depuis Tombouctou, archives.

A la recherche de Voulet, sur les traces sanglantes de la mission Afrique Centrale. Cosmopole, 2001.

Muriel Mathieu, La mission Afrique Centrale, thèse dactylographiée, Université de Toulouse, 1975.

Paul Vigné d'Octon, La Gloire du Sabre, Flammarion, Paris, 1900.

Jacques-Francis Rolland, Le Grand Capitaine, Paris, Grasset 1976.

Page wikipedia

La Mission Voulet-Chanoine https://fr.wikipedia.org/wiki/Mission_Voulet-Chanoine

Documentaire: Serge Moati, Capitaines des ténèbres (prod. Arte).

2) Etudes sur Lougou ou mentionnant Lougou

Boubou Hama, Paris, Présence Africaine, 1966, p. 245.

Marc-Henri Piault, Histoire mawri. Introduction à l'Étude des processus constitutifs d'un État, Paris, Éditions du C N R S, 1970.

Nicole Moulin Saraounia en pays Maouri, DEA, 1984.

Boubé Gado Les traditions de Lougou, de Birnin Lokoyo et de Massalata: waka a bakin mai ita, IRSH, juin 1986.

Antoinette Tidjani-Alou, Chants de gloire pour une femme de pouvoir: Sarrounia dans le texte. Dans Danielle Buschinger et François Suard (eds.) Épopées et identités: rois, peuples, héros, divinités. Actes du colloque de Niamey, 25-27 janvier 2005, Revues Médiévales, n° 38, Presses du Centre d'Études Médiévales, Amiens 2005, pp. 116-131.

Antoinette Tidjani-Alou, Du texte au terrain: L'oraliture comparée à travers des mythes (et contre-mythes) de fondation des villages "historiques" de Lougou et Bagaji, à l'est du Niger, en préparation.

Antoinette Tidjani-Alou, Rapport du "Terrain d'enquête sur la Sarraounia" mené à Lougou et à Bagaji, du 21 au 28 janvier 2004. Publication interne de la recherche sur "Littérature, Genre et Développement, Visions et Perspectives Nigériennes", Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université de Niamey, juin 2004.

Elara Bertho, « Sarraounia, une reine africaine entre histoire et mythe littéraire (Niger, 1899-2010) », Genre & Histoire Printemps 2011, mis en ligne le 21 novembre 2011. URL : <http://journals.openedition.org/genrehistoire/1218>

Dangaladima Issa-Danni Soumana, Chronique des Kwanawa, Mémoire des Anciens. Harmattan, 2015.

Nicole Moulin Boubé Namaïwa Marie-Françoise Roy Bori Zamo Lougou et Saraouniya Nouvelle édition revue et augmentée. Harmattan, 2017.

3) *Livre de Mamani et médiatisation de Saraouniya*

Abdoulaye Mamani, Sarraounia. Le drame de la reine magicienne. Paris, Harmattan, 1980.

Hélène Hamdane, Sarraounia, la reine magicienne du Niger, illustré par Isabelle Calin, Cauris Editions, 2004.

Jean-Dominique Penel, Entretiens avec Mamani Abdoulaye, in Rencontre, Vol. 1, 1990, Niamey, Edition du Tenere, pp. 47-80.

Film: Med Hondo, Sarraounia, 1986, adaptation et dialogues d'Abdoulaye Mamani, coproduction de la direction cinématographique nationale du Burkina Faso et des films Ô

Ballets de 1986 « Sarraounia, ballet lyrique d'après le roman d'Abdoulaye Mamani », Niamey, Ministère de la culture et de la communication, mise en scène d'Alassane Dante, et celui de 2005 « Ballet d'ouverture des 5e jeux de la Francophonie », Niamey, direction artistique de Souleymane Koly, Archives de l'ORTN

Chanson « Sarraounia » de l'orchestre Akazama de Dogonoutchi.

Film Med Hondo

Lougou et Saraouniya

Chronique des kwanawa